

MUTUELLE DES RESSORTISANTS DE KABAMBARE A KINDU

En sigle « MURESKA »
Base des BB SALAMABILA
Tél : (+243) 815827507

Transmis copie pour information à :

- Excellence monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat (avec l'expression de nos hommages les plus déferents) Palais de la Nation à KINSHASA /GOMBE ;
- L'Honorable Président du Sénat ;
- L'Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale ;
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement (avec l'expression de notre plus haute considération) Hôtel du gouvernement ;
- Monsieur le Procureur Général de la République près la Cour de Cassation ;
- Son Excellence Monsieur le Vice-premier Ministre et Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ;
- Honorables députés nationaux élus de KABABAMBARE ;
- (Tous) à KINSHASA/GOMBE
- L'Honorable Présidente de l'Assemblée Provinciale du Maniema ;
- Son excellence monsieur le Gouverneur de la Province du Maniema ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'Intérieur, Décentralisation, Ordre Public et Relation avec les Institutions et Partis Politiques du Maniema ;
- Monsieur le Procureur Général près la cour d'appel du Maniema;
- Monsieur le Directeur Provincial de l'ANR du Maniema ;
- Au Responsable de la MONUSCO Antenne du Maniema ;
- Monsieur le Président de la société Civile du Maniema ;
- Monsieur le Directeur Général de la société Namoya mining
- (Tous) à KINDU.

OBJET : Dénonciation du détournement des redevances minières de la Communauté des BB Salamabila par le Gouverneur de la Province du Maniema, provenant de la Société Namoya Mining.

Aux Honorables députés Provinciaux élus de KABAMBARE :

1. TUTU SALUMU Pascal ;
2. BADISUNGU KAMWANGA Thierry ;
3. Théophile BULEDI DOCTA
4. KIBALI NGWANGA

(Tous) à Kindu

Honorables députés ;

Conformément aux dispositions des articles 242 et 285 du Code Minier et 414 du Règlement Minier, ainsi que beaucoup d'autres dispositions de la directive minière font l'obligation à tout Titulaire des droits miniers d'exploitation ou de l'autorisation d'exploitation des carrières permanentes de contribuer durant la période de son projet, à la définition et à la réalisation des projets de développement socio-économique et industriel des communautés locales affectées par les activités notamment la quotité de 15% de la redevance minière, la dotation de 0,3% du Chiffre d'affaires de l'entreprise, financement des projets du cahier des charges, ainsi que le financement des autres actions sociales volontaires.

Que bien que la société NAMOYA MINING, qui est installée dans le Secteur des BB SALAMABILA faisait tout pour échapper à cette obligation légale, cependant depuis le début de l'année 2019, cette société s'est retrouvée dans la contrainte et l'obligation et c'est après plusieurs revendications des membres de la dite communauté, exiger l'ouverture du compte bancaire de la communauté concernée.

Le compte de la communauté des BB SALAMABILA fut ouvert à la RAWBANK/KINDU par le chef de secteur de cette communauté et une grosse somme des redevances minières de 15% des différentes exportations des minerais de ce temps y fut versée par la société.

Que malheureusement arrivée en date du 19/11/2019 Le gouverneur de la Province du MANIEMA fit à appel au Chef Secteur de BB SALAMABILA par le truchement de son ministre de l'intérieur pour l'intimider d'avoir détourné l'argent de la communauté. Le chef de secteur dira que je n'ai pas encore touché à cet argent ; l'argent est encore intact dans le compte, c'est alors que le gouverneur lui dira si l'argent encore intact va retirer 160.000\$ (cent soixante mille dollars américains et lui amener. Le chef de secteur à son









prendre cet argent et amener à la résidence privée du gouverneur et lui remettre sans acte de reconnaissance ni décharge.

Aussitôt certains de nos députés (Thiery BADISUNGU et NGWANGA KIBALI) étaient informés de cette situation, ont tenté à plusieurs reprises de rencontrer l'autorité provinciale selon leurs dires, pour qu'elle remette cet argent dans le compte de la communauté, mais en vain.

Comme si cela ne suffisait pas sous la pression de la population au niveau local et surtout de la situation qui prévaut aujourd'hui à SALAMABILA, pas des routes dans le secteur, pas d'autres structures socio des bases, l'insécurité et beaucoup d'autres maux le président de la société civile locale et le chef de secteur sont venus demander cet argent et c'était le Vendredi 07/08/2020, l'autorité provinciale leur dira de passer le Lundi 10/08/2020 pour récupérer cet argent, mais arriver le 10/08/2020 le président de la Société Civile et le Chef de Secteur sont partis et arriver auprès du Gouverneur, ce dernier va les mettre à la disposition du Comptable de la Province pour leur donner un acte de reconnaissance de cet argent, le Comptable à son tour va établir l'acte en question avec certaines irrégularités dont il fallait corriger pour que les concernés le prennent, mais le Comptable va leur dire que ça dévient difficile de le corriger aujourd'hui, revenez demain Mardi, le 11/08/2020 pour le récupérer, passer le Mardi, le Comptable a compliqué de délivrer l'acte de reconnaissance de cet argent. C'est ainsi avec l'aide de certains de nos Députés, le Président de la Société Civile de SALAMABILA et le Chef de Secteur ont vu de nouveau le Gouverneur ce mercredi 12/08/2020 pour une suite c'est - à -dire la restitution de l'argent ou la remise de l'acte de reconnaissance de la détention de cet argent par le Gouverneur de Province, mais malheureusement ce mercredi 12/08/2020, le Gouverneur a dit au Président de la Société Civile de Salamabila et au Chef de Secteur de rentrer seulement, il n'y aura plus l'acte de reconnaissance, ils vont passer à la fin du mois pour récupérer l'argent.

La Communauté des BB SALAMABILA vivant à KINDU digère très mal le comportement de l'Autorité Provinciale dans ce dossier qui se traduit par une grande ruse de vouloir rester définitivement avec cette grosse somme d'argent pouvant aider tant soit peu les multiples difficultés que connaît ce Secteur.

C'est ainsi la Communauté des BB SALAMABILA recommande à ses élus de KABAMBARE de s'impliquer vigoureusement pour que le Gouverneur trouve la solution

de ce fonds dans le 24 heures, surtout qu'il ne montre pas la volonté de restituer cet argent qu'il a extorqué entre les mains de ce pauvre Chef de Secteur. Dépasser ce délai sans une solution à votre niveau, la Communauté des BB SALAMABILA se réserve le droit de saisir d'autres instances compétences pour être établies dans ses droits.



Fait à Kindu, le 13 Août 2020

Pour la MURESKA,

La liste des signataires ci-dessous :

1. KIBINGA RISASI : Président MURESKA / SALAM.
2. JUMA WAKITUNBA BAZIN *1er VP.*
3. AMURI LEHANI JEAN PAUL *2e VP.*
4. JOSEPH KALONDA SECRETAIRE
5. BIAIA KASONDO *conseiller*
6. KINGOMBE MAWAZO Stéphane
7. Lehani Muhwa, Edmund
8. Moïse BASHANGA
9. Mr IZINA NASHANGA
10. AMURI NASHANGA Michel
11. KAGEDIBE AKIOX